



## Demande de renseignement suite a un divorce

Par **calimero55300**, le **05/11/2012 à 20:55**

Bonjour,

je rencontre un problème suite à mon divorce celui-ci a été prononcé en 2007. nous avons une maison, mon ex par devant notaire c'était engagée à racheter cette maison et à me reverser ma part à la condition que je quitte immédiatement cette habitation, ce qui a été fait. Lors de sa demande pour le prêt, elle a demandé en dessous du prix qui a été fixé et a prétexté que son prêt ne passerait qu'à cette condition, ayant refusé son offre la maison a continué d'être en vente et elle seule était dedans, elle a fait des travaux dans cette maison sans m'en parler et sans nécessité car elle l'aménage pour elle. Maintenant sur le partage sur lequel elle revient régulièrement elle veut me faire payer ces aménagements (exemple: changement évier + mitigeur).

En a-t-elle le droit?

cordialement

Par **cocotte1003**, le **06/11/2012 à 10:56**

Bonjour, effectivement l'entretien de la maison aurait dû se faire selon vos parts, mais en droit français c'est normalement celui qui commande des travaux qui paie. vous pouvez lui demander une indemnité d'occupation, cordialement

Par **calimero**, le **06/11/2012 à 13:38**

bonjour,merci pour la reponse,pour l'indemnité cela est fait